

Pour diffusion immédiate

UNE TOURNÉE D'INSPECTION POUR POURSUIVRE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS DANS LE HAUT-RICHELIEU

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 22 septembre 2023 – Après avoir mis en place tous les services pour réduire la quantité de déchets envoyés à l'enfouissement et pour valoriser au maximum, Compo-Haut-Richelieu poursuit sa mission en débutant bientôt une tournée d'inspection dont les objectifs sont d'optimiser les résultats du Haut-Richelieu et d'assurer l'équité entre les citoyens.

La tournée d'inspection sera l'occasion d'entrer en contact avec les citoyens dont le volume de déchets excède les quantités admissibles afin de les informer et de les accompagner vers une réduction des déchets.

Les résidences et petits commerces ciblés seront ceux déposant plus de déchets que la quantité permise au règlement d'application 549 de la MRC du Haut-Richelieu (règlement relatif aux services municipaux d'enlèvement et d'élimination des matières résiduelles). Ce règlement stipule qu'un maximum de deux (2) bacs roulants de 360 litres est autorisé par unité à desservir pour les déchets. Il prévoit aussi que les excédents seront aux frais de l'occupant.

Lors des inspections, un billet de courtoisie sera laissé à l'occupant. Celui-ci pourra y trouver des informations sur la réglementation ainsi que les solutions de réduction des déchets telles que les collectes de matières recyclables et organiques et l'utilisation des écocentres. Une personne-ressource sera à disposition pour accompagner les citoyens dans cette transition.

Chaque matière sa destination

Compo-Haut-Richelieu rappelle aux citoyens l'importance de choisir la bonne destination pour chaque matière à disposer. Pour en savoir plus, il suffit de consulter le Guide de gestion des matières résiduelles. Il est disponible en version électronique à compo.qc.ca/collectes ou en format papier en téléphonant au 450 347-0299.

– 30 –

Source : Cindy Rousselle
Directrice des communications et des relations publiques
cindy.rousselle@compo.qc.ca